

**DEMANDE D'USAGE ACCRU DU DOMAINE PUBLIC
(DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE TERRASSE)**

(cf. Règlement concernant l'usage du domaine public de la Commune de Moudon, entré en vigueur le 1er janvier 2023).

- Le présent formulaire, dûment complété et signé, doit être transmis au Service des Infrastructures au **minimum 2 semaines avant le début de toute intervention sur le domaine public communal.**
- Il devra respecter les conditions générales et sera obligatoirement accompagné d'un plan de situation.
- Aucun usage du domaine public n'est autorisé avant la délivrance de l'autorisation.

Année d'occupation**N° de licence**

de la police du commerce

Catégorie

Café-restaurant

Restaurant

Surface de la terrassem²

Café

Tea-Room

ATTENTION: la surface de la terrasse doit être conforme au nombre de personnes autorisées sur la licence en cours de validité délivrée par la police du commerce

Boulangerie

Autres

Intervenant**Raison sociale, adresse et nom du responsable****tél . fixe / portable / Email****Entreprise**raison sociale de
l'établissement

tél :

natel :

email :

tél :

natel :

email :

Responsable

détenteur de la licence

tél :

natel :

Adresse

de facturation

email :

L'entreprise demeure seule responsable envers la Commune de Moudon du respect des conditions générales pour l'utilisation temporaire du domaine public.

L'objet ne doit pas porter atteinte à la sécurité routière ou à l'ordre du public. Tout usage accru du domaine public est soumis à une taxe d'occupation et un émolument administratif. La taxe est calculée selon le barème fixé dans le Règlement concernant l'usage du domaine public, téléchargeable sur le site www.moudon.ch

Le requérant déclare avoir pris connaissance des conditions générales pour l'utilisation temporaire du domaine public communal. Il s'engage à les respecter.

Lieu et date :

Signature manuscrite :obligatoire si non numérique
ou

Signature numérique

La demande **doit être retournée** par courrielou à securite@moudon.ch*Ne pas remplir, à compléter par l'autorité communale*

Autorisation délivrée

Oui

Non

Motif du refus:

Montant à facturer par la bourse communale:

Moudon, le

Service de sécurité publique:

Copie: bourse communale, secrétaire ASP